



## **Mise en œuvre du nouveau programme de rachat d'actions approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 28 septembre 2012**

### **Descriptif du programme de rachat d'actions**

En application des dispositions des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et de l'article L. 451-3 du Code Monétaire, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 28 septembre 2012.

#### **1. NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

- Autorisation du programme : assemblée générale du 28 septembre 2012
- Mise en œuvre : 25 mars 2013 (décision de mise en œuvre du Conseil d'administration du 22 mars 2013)
- Titres concernés : actions (code ISIN : FR0010759530 - code mnémo : OVG)

#### **2. REPARTITION PAR OBJECTIF DES TITRES DETENUS AU 22 MARS 2013**

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte au 22 mars 2012 : 208 447 titres, soit 5,42% du capital social.

- Remise d'actions à titre de paiement ou d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe : Néant
- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI 85 551 titres
- Annulation des titres, dans le cadre de la politique financière de la société : Néant
- Obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion : Néant
  - (a) de l'émission de titres donnant accès au capital
  - (b) des programmes d'options d'achat d'actions de la société consentis aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe ;
  - (c) de l'attribution d'actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe ;
  - (d) de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés du groupe dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise ;

#### **3. OBJECTIFS DU PROGRAMME PAR ORDRE DE PRIORITE DECROISSANT :**

Les achats seront réalisés aux fins :

- de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de respecter les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :
  - (a) de l'émission de titres donnant accès au capital ;
  - (b) des programmes d'options d'achat d'actions de la société consentis aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe ;
  - (c) de l'attribution d'actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe ;
  - (d) de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés du groupe dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise ;

- de l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres ainsi rachetés ;
- d'assurer la liquidité du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie admise par l'AMF et confié à un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante.

**4. PART MAXIMALE DU CAPITAL, NOMBRE MAXIMAL ET CARACTERISTIQUE DES TITRES QUE LA SOCIETE SE PROPOSE D'ACQUERIR ET PRIX MAXIMUM D'ACHAT**

La présente opération concerne les actions de la société OVERLAP Groupe.

- Part maximale : 10% du nombre des actions composant le capital social, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à l'assemblée du 28 septembre 2012.
- Compte tenu des actions déjà auto détenues, le nombre maximal susceptible d'être acquis est de 166 441 actions
- Montant maximal de l'opération : 1 000 000 Euros.
- Le prix maximum d'achat de chaque action est fixé à 10 €.
- La part du programme de rachat pouvant être effectuée par transaction de blocs n'est pas limitée.

**5. DUREE DU PROGRAMME DE RACHAT**

- Durée de programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 28 septembre 2012, soit le 27 mars 2014.

**6. BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS**

Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert dans le cadre du précédent programme de rachat autorisé par l'assemblée générale mixte du 29 septembre 2012.

**TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE**

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres  
du 8 mars 2012 au 22 mars 2013

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte : 5,55 %  
 Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois : 314 actions  
 Nombre de titres détenus en portefeuille : 208 447 actions  
 Valeur comptable du portefeuille : 1 088 769,15 €  
 Valeur de marché du portefeuille : 229 291,17 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme	
	Achats	Ventes/transferts	Positions ouvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
<b>Nombre de titres</b>	528 916	462 862		
<b>Echéances maximales moyennes</b>				
<b>Cours moyen de la transaction</b>	2,87 €	2,88 €		
<b>Prix d'exercice moyen</b>				
<b>Montants</b>	1 517 988,92 €	1 333 042,56 €		

---

**A propos d'OVERLAP Groupe**

OVERLAP Groupe est le n°1 français de l'intégration et de la gestion d'infrastructures informatiques haut de gamme. Le groupe accompagne la transformation des infrastructures de ses clients avec des offres de services qui vont de la virtualisation à l'infogérance, en passant par le support et le financement tout en continuant à être un partenaire majeur des plus grands industriels du secteur (IBM, HP, DELL, ORACLE, CISCO, MICROSOFT, VMWARE, CITRIX, SYMANTEC, HDS, NETAPP, etc.). La recherche d'innovation au service de ses clients reste un axe stratégique du groupe. Ainsi, le *cloud computing* est au cœur de ses développements actuels.

Coté sur NYSE Euronext à Paris (compartiment C), le capital social d'OVERLAP Groupe est composé de 3 756 400 actions.

Action OVERLAP Groupe – code ISIN : FR0010759530 - mnémo : OVG

BSAAR OVERLAP Groupe – code ISIN : FR0010681569 - mnémo : OVGBS

Obligations OVERLAP Groupe – code ISIN : FR0010681551

OVERLAP Groupe est membre de MiddleNext.

---

**VOS CONTACTS**

**OVERLAP Groupe**

Georges Horoks  
Président Directeur Général  
Tél. : + 33 (0)1 47 68 68 88

**Actus Finance**

Mathieu Omnes  
Relation investisseurs  
Tél. : + 33 (0)1 72 74 81 87  
[momnes@actus.fr](mailto:momnes@actus.fr)

**Actus Finance**

Anne-Catherine Bonjour  
Relation presse  
Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 93  
[acbonjour@actus.fr](mailto:acbonjour@actus.fr)